

REGLEMENT SPECIFIQUE
5^{ème} édition - COUPE ANANI 2026 - FUTSAL

Article 1 : Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les règles sur l'organisation de la discipline du « **Futsal** ».

Organisation générale

Article 2 : Comité organisateur

Le comité organisateur est composé de :

- La mairie de Punaauia représentée par son service Jeunesse et Vie Locale et son élu ;
- **AS Viarei** représenté par sa présidente **Madame Sylvana AH-LO**

Composition des équipes

Article 3 : Âges, composition et catégories

Toute personne, Homme comme Femme, pourra participer à partir de **15 ans et plus**. Les enfants mineurs devront se munir d'une autorisation parentale. (Voir annexe1)

Chaque équipe est constituée de :

- **5 joueurs sur le terrain ;**
- **7 remplaçants maximum ;**
- **2 arbitres OBLIGATOIRE ;**
- **1 coach et/ou 1 responsable de l'équipe.**

2 joueurs extérieurs sont autorisés par équipe.

Les mineures de 15 à 17 ans sont autorisées à participer avec autorisation parentale.

Les équipes sont composées aussi bien de licenciés de la Fédération Tahitienne de Football que de non-licencié.

1 catégorie est identifiées : Hommes

Déroulement des rencontres

Article 4 : Date, lieu et horaire

Les rencontres se dérouleront sur le complexe sportif Jacques VII de Outumaoro allant du **vendredi 12 juin au dimanche 14 juin 2026 (horaires à confirmer en réunion).**

Article 5 : Lois du jeu

Les règles du jeu seront celles émises par la Fédération Tahitienne de Football – section Futsal.

Les chaussures sont obligatoires.

Le comité organisateur et/ou le jury aura la possibilité de réorganiser et d'adapter le déroulement des rencontres suivant le nombre d'équipes inscrits, les qualifiés, etc...

Article 6 : Tournois

Les matchs seront organisés sous forme de tournoi à élimination directe.

Article 7 : Déroulement des matchs – Arbitrage

Le port du maillot est obligatoire pour tous les joueurs. Dans le cas contraire, le joueur ne sera pas autorisé à jouer le match.

La durée des matchs :

- Si l'équipe ne se présente pas sur le terrain 5 minutes après la fin du match précédent, l'équipe sera considérée comme forfait.
- **Phases qualificatives :** 2 mi-temps de 15 minutes ;
 - Aucun temps mort autorisé par mi-temps
 - 5 à 2 minutes pour le changement de terrain
- **Phases finales :** 2 mi-temps de 20 minutes ;
 - 1 temps mort par mi-temps de 1 minute
 - 5 minutes pour le changement de terrain.

Les arbitres :

- Toutes équipes doivent **OBLIGATOIREMENT** fournir 2 arbitres dont 1 pointeur qui sera à la table avec le comité organisateur.

Article 8 : Modification du présent règlement

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction du nombre d'équipe participante, des infrastructures disponibles, de la période des tournois, etc..... Il devra en informer 7 jours avant l'organisation de la journée, les différentes associations et équipes participantes.